

Note de présentation du compte financier unique 2025

Budget annexe « Gestion de l'Ecrin »

1. La section de fonctionnement

1.1 Résultat

Résultats de fonctionnement pour l'année 2025

Recettes de fonctionnement	880 186,29 €
Dépenses de fonctionnement	- 880 186,29 €
Résultats de l'année 2025	0 €

En ne débloquant que la part de subvention nécessaire au fonctionnement de l'Ecrin, la Ville a piloté le résultat de fonctionnement courant à zéro.

1.2 Analyse

En 2025, s'agissant des activités s'exerçant à l'Ecrin, le choix a été fait de maintenir le niveau de dépense en faveur de la politique culturelle tout en poursuivant le développement de la location de salles. Ceci se traduit par une progression des recettes locatives de 51,1 %. Ainsi, en 2025, les recettes propres de l'Ecrin représentent 54,3 % des recettes totales contre 43,4 % en 2024.

Mais, alors que les dépenses fléchées sur le locatif évènementiel sont productives, la politique culturelle a un coût net pour la Ville de 123 447 € en 2025.

La subvention d'équilibre versée par la Ville à hauteur de 398 883 € pour contribuer au fonctionnement de l'Ecrin a été réalisée à hauteur de 77,5 %. Cette mobilisation partielle a permis de récupérer des crédits à hauteur de 115 567 €.

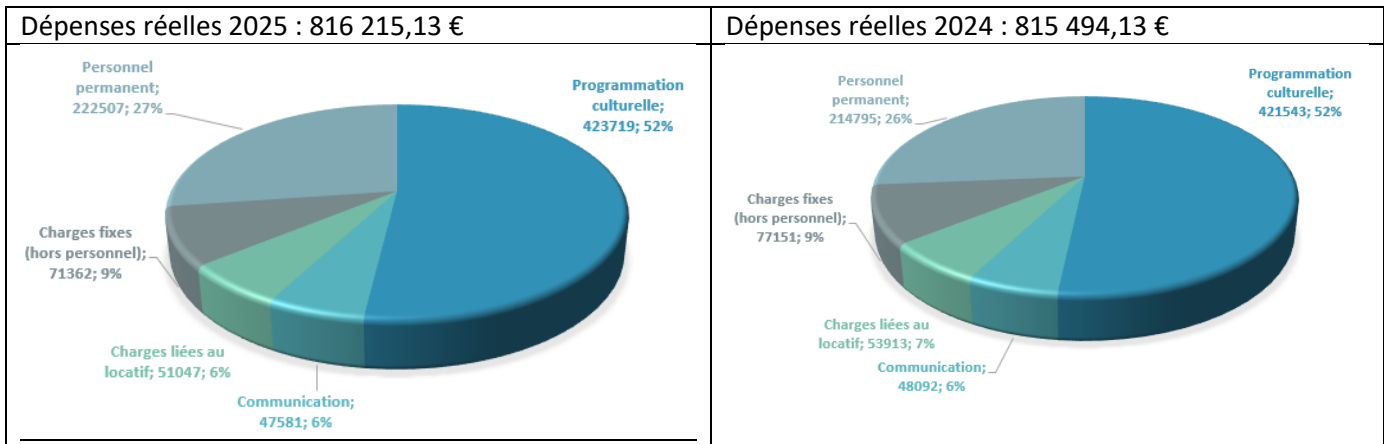
En 2025, l'équipement a accueilli 37 spectacles (soit 46 représentations) dont 18 ont été coréalisés.

Les dépenses réelles de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	BP 2025	Inscrit 2025	Réalisé 2025	Taux réalisation 2025
011 Charges à caractère général	470 550	484 250,00	439 733,66	90,8%
012 Charges de personnel	329 900	376 400,00	368 729,47	98,0%
014 Atténuation de produits				
65 Autres charges de gestion courantes	1 500,00	7 800,00	7 752,00	
66 Charges financières				
Dépenses réelles en euros	801 950	868 450	816 215,13	94,0%

En mouvements réels, les dépenses de fonctionnement encaissées s'élèvent à 816 215, 13 €, en hausse de 0,1 % par rapport à 2024.

Composition des dépenses réelles de la section de fonctionnement



La politique culturelle portée par l'Ecrin s'élève à 423 719 € dont 3 045 € fléchés sur le PEAC. Les dépenses culturelles sont en légère progression par rapport à 2024 (+0,5 %) et représentent 52 % des dépenses réelles.

Elles se décomposent ainsi :

- Contrats de cession des artistes : 217 127 €
- Recrutements d'intermittents du spectacle : 142 661 €
- Frais d'accueil, de restauration et d'hébergement des artistes : 25 395 €
- Location de matériels : 8 793 €
- Impôts et taxes : 29 741 €

Les frais de communication : 47 581 €

En très légère baisse (-511 €), ils permettent de financer les campagnes de communication, l'animation des médias sociaux, la conception du programme et la présentation de la nouvelle saison culturelle.

La masse salariale (personnel permanent) s'établit à 222 507 €. L'augmentation de 3,6 % s'explique par le fait que le personnel est au complet sur l'exercice alors que la vacance pendant quelques mois d'un poste de personnel contractuel était intervenue en 2024.

Les charges fixes hors personnel affichent une baisse de 7,5 % d'une année sur l'autre avec notamment une économie de l'ordre de 7 K€ sur l'électricité (retracée dans les remboursements des charges supportées par la Ville pour le compte de l'Ecrin)

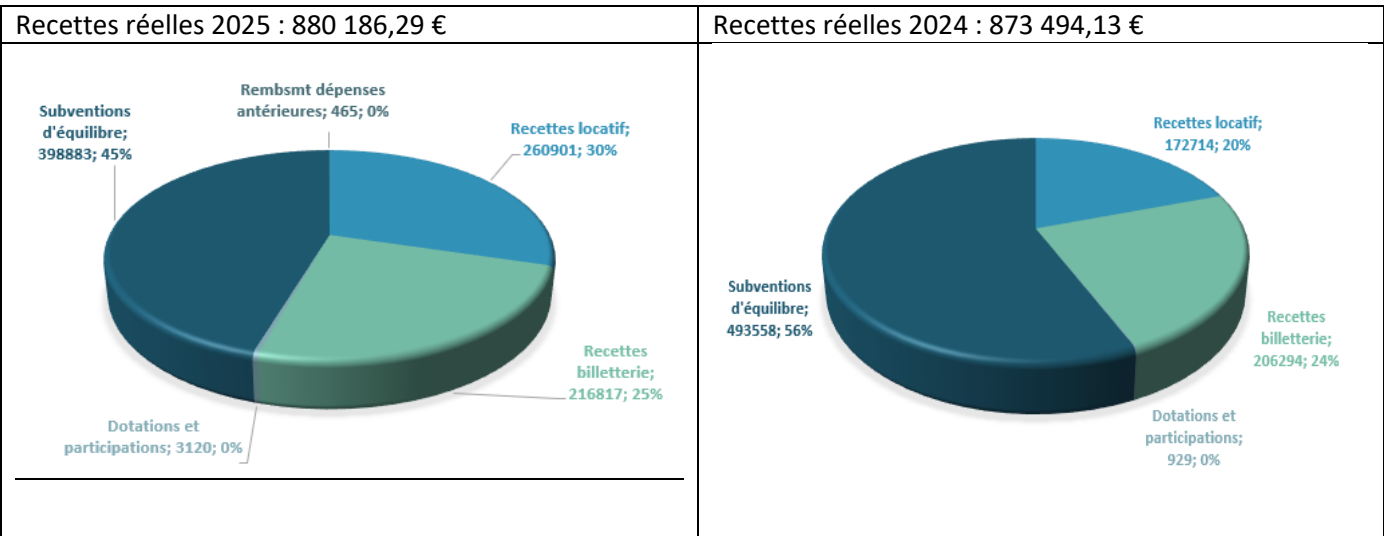
Les charges liées à l'activité de location de salles diminuent de 5,3 % alors que les recettes encaissées sur le locatif événementiel progressent de 51,1 %. Elles se composent de prestations de services liées à l'accueil d'événements (régie, sécurité, surveillance) pour 43 264 €, de prestations d'accueil pour 4 221 € et d'embauche d'intermittents pour 3 562 €.

Les recettes réelles de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement		BP 2025	Inscrit 2025	Réalisé 2025	Taux réalisation 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté		-		
70	Produits des services	150 000	185 500	216 816,86	116,9%
74	Dotations et participations			3 120,00	
75	Autres produits de gestion courante	712 450	749 450	659 783,99	88,0%
77	Produits spécifiques			465,44	
Recettes réelles en euros		862 450	934 950,00	880 186,29	94,1%

En mouvements réels, les recettes de fonctionnement encaissées s'élèvent à 880 186, 29 €, en hausse de 0,8 % par rapport à 2024. Du fait du versement partielle de la subvention de fonctionnement de la Ville, le taux d'exécution n'est que de 94,1 %.

Composition des recettes réelles de la section de fonctionnement



Les recettes de billetterie poursuivent leur progression avec un niveau jamais atteint de 216 816 € et leur part relative dans les recettes totales augmente légèrement.

Les produits du locatif événementiel ont augmenté de plus de 50 % de 2024 à 2025. Les dépenses engagées au titre de la location de salles sont de plus en plus productives puisqu'en en 2025 un euro dépensé génère une recette de 5,1 € contre 3,2 € en 2024.

La subvention du budget principal au budget annexe s'élève à 398 883 €. Elle est constituée d'une subvention d'équilibre de 275 435 € et d'une subvention « compensation de tarifs » de 123 447 €.

Les dotations et participations sont constituées d'une subvention du Conseil département de Côte d'or de 3 120 € intervenant dans le cadre du fonds d'action culturel.

2. La section d'investissement

2.1 Résultat

a) Résultats d'investissement pour l'année 2025

Recettes d'investissement	63 971,16 €
Dépenses d'investissement	- 10 240,20 €
Résultats de l'année 2025	+ 53 730,96 €

b) Excédent à reporter au budget supplémentaire 2026 au compte 001 : 58 424,04 €

c) Solde des restes à réaliser : 0 €

2.2 Analyse

Les dépenses d'investissement :

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Les dépenses réalisées en 2025

Dépenses d'investissement		BP 2025	Inscrit 2025	Réalisé 2025	Restes-à-réaliser 2025	Taux réalisation 2025
20	Immobilisations incorporelles		5 000,00	5 000,00		100,0%
21	Immobilisations corporelles	60 500	66 193,08	5 240,20		7,9%
Dépenses réelles en euros		60 500	71 193,08	10 240,20	0,0%	14,4%

Composition des dépenses réelles d'investissement

Comptes par nature		Voté 2025	Réalisé 2025	Crédits annulés
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00	5 000,00	-
21578	Autre matériel technique	6 000,00	1 927,20	4 072,80
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	53 193,08	2 048,00	51 145,08
21838	Autres matériel informatique	1 500,00		1 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 500,00		1 500,00
2185	Matériel de téléphonie		1 265,00	- 1 265,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00		4 000,00
Dépenses d'équipement en euros		71 193,08	10 240,20	60 952,88

Les dépenses concernent l'acquisition :

- d'un logiciel de location de salles (5 000 €) ;
- de matériels de téléphonie (1 265 €) ;
- d'un kit monitoring vidéo LG (2 048 €) ;
- de 3 micro serre-tête (1 927,30 €).

Les recettes d'investissement :

Le financement des investissements se fait exclusivement par autofinancement et provient de la dotation aux amortissements exécutée à hauteur de 63 971,16 €

3. Les taux de réalisation

L'analyse des taux de réalisation permet de rapprocher les prévisions des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections.

Mouvements réels hors résultats antérieurs	Réalizations réelles 2025		Taux d'exécution 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	10 240,20	-	14,38%	
Fonctionnement	816 215,13	880 186,29	93,99%	94,14%
Total	826 455,33	880 186,29	87,95%	94,14%

En fonctionnement, le taux d'exécution des dépenses de l'ordre de 94 % se maintient d'une année sur l'autre.

Le taux d'exécution des recettes de 94,14 % masque une réalité contrastée avec la réalisation partielle de la subvention d'équilibre compensée par un rendement des recettes de billetterie et de location de salles plus élevé que prévu.

En investissement, le faible taux de réalisation des dépenses permettra de dégager un excédent reporté, permettant à terme d'envisager des investissements plus lourds pour l'Ecrin.

4. L'affectation du résultat

5.1 La détermination des résultats

Mouvements budgétaires	Réalizations budgétaires 2025		TOTAL
	Dépenses	Recettes	
Investissement	10 240,20	63 971,17	53 730,97
Fonctionnement	880 186,29	880 186,29	0,00
Résultat de l'exercice 2025	890 426,49	944 157,46	53 730,97
Résultat fonct 2025			-
Résultat inv. 2025		4 693,08	4 693,08
Report résultats antérieurs	-	4 693,08	4 693,08
Résultat de clôture exercice 2025	890 426,49	948 850,54	58 424,05
Restes à réaliser 2025	-		0,00
Excédent cumulé global			58 424,05

Avec une subvention d'équilibre versée de façon à couvrir au plus juste les dépenses de fonctionnement de l'Ecrin, le résultat courant de l'exercice 2025 ressort à zéro.

La section d'investissement affiche un excédent en 2025. Compte-tenu du résultat antérieur de 4 693,08 € et en l'absence de restes-à-réaliser sur 2026, le résultat de clôture s'élève à 58 424,04 € et sera repris en recettes au compte 001 en 2026.

5.2 L'affectation des résultats

BUDGET ANNEXE GESTION DE L'ECRIN	
Excédent cumulé de fonctionnement 2025	0,00
Excédent d'investissement 2025	58 424,04
Solde des restes-à-réaliser 2025	-
RaR Dépenses	-
RaR Recettes	-
Besoin de financement de l'exercice 2025	-
Affectation au budget supplémentaire 2026	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	-
Affectation complémentaire en section d'investissement (compte 1068)	-
Excédent de fonctionnement (compte 002)	-
Excédent d'investissement (compte 001)	58 424,04

Le compte financier unique 2025 ne faisant pas ressortir de besoin de financement en section d'investissement et le résultat cumulé de fonctionnement étant à zéro, seul l'excédent d'investissement de 58 424,04 € sera reporté automatiquement dans cette section au budget supplémentaire 2026 sans qu'il y ait besoin de délibérer.